

SELECTION SUR DOSSIER
FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
CLUB MED – Contrat de professionnalisation (15 mois)
CURSUS ALLEGE RESERVE AUX BAC ASSP OU SAPAT uniquement
Rentrée scolaire 1^{er} septembre 2020 pour LYON

Qui peut prétendre à une formation d'Auxiliaire de Puériculture en contrat de professionnalisation en partenariat avec le CLUB MED ?

Toute personne cochant le parcours CLUB MED doit être titulaire du BAC ASSP/SAPAT ou élèves en Terminale BAC ASSP/SAPAT et s'engage à suivre sa formation sur LYON en parcours allégé.

La capacité d'accueil sur le site de Lyon est de 12 places CLUB MED

Comment candidater ?

Les inscriptions à la sélection AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ESSSE Lyon et/ou ESSSE Valence sont à effectuer en ligne sur le site de l'école : www.essse.fr à partir du **mardi 14 Avril et jusqu'au lundi 25 mai 2020 à 17h00 au plus tard**. Vous devez remplir le formulaire d'inscription en ligne avec règlement sécurisé.

A LYON

Un candidat souhaitant s'inscrire sur le site de LYON en parcours complet (choix n° 1) peut également s'inscrire sur le dispositif Club Med (choix n° 2).

Un candidat souhaitant s'inscrire sur le site de LYON en parcours allégé réservé aux BAC ASSP/SAPAT (choix n° 1) peut également s'inscrire sur le dispositif Club Med (choix n° 2).

Si son admission n'est possible que sur le dispositif Club Med (liste principale sur Club Med et liste complémentaire sur autre parcours objet du choix 1), il s'engage à suivre la formation en parcours allégé dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 15 mois.

A VALENCE

Un candidat souhaitant s'inscrire sur le site de VALENCE en parcours complet (choix n° 1) peut également s'inscrire sur le dispositif Club Med (choix n° 2).

Un candidat souhaitant s'inscrire sur le site de VALENCE en parcours allégé réservé aux BAC ASSP/SAPAT (choix n° 1) peut également s'inscrire sur le dispositif Club Med (choix n° 2).

Si son admission n'est possible que sur le dispositif Club Med (liste principale sur Club Med et liste complémentaire sur autre parcours objet du choix 1), il s'engage à suivre la formation en parcours allégé dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 15 mois sur le site de LYON.

Attention, l'inscription en ligne sur notre site ne vous permet pas d'indiquer ces choix multiples. Ils vous seront demandés dans un second temps lors de la constitution de votre dossier de sélection. Vous recevrez par mail du service admission un lien qui vous permettra de téléverser les pièces attendues (en une seule et unique fois).

Reportez-vous à la procédure d'inscription correspondant à votre choix de parcours (parcours complet ou parcours allégé). Les pièces à fournir sont indiquées dans le document « JE PREPARE MON DOSSIER DE SELECTION ». C'est à la question 25 que vous pourrez cocher la case CLUB MED

Comment préparer mon dossier CLUB MED ?

Avant de candidater pour une formation en partenariat avec le CLUB MED, soyez curieux des attendus de la formation et de l'employeur. Lisez attentivement les documents mis en ligne sur notre site et utilisez le lien qui vous redirigera vers le site du CLUB MED.

Soignez particulièrement les pièces téléversées au dossier.

Comment se déroule la sélection ?

Votre dossier sera étudié par un jury et noté.

Tous les candidats obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 seront convoqués par le CLUB MED pour participer à une réunion collective le Mardi 23 Juin 2020 de 9h00 à 11h00 suivie d'un entretien d'embauche. Les modalités seront précisées ultérieurement.

Pour entrer en formation, vous devrez être positionné(e) sur la LISTE PRINCIPALE (12 places) établit en collaboration avec le CLUB MED.

Publication des résultats d'admission le Vendredi 26 Juin 2020 à 14h00 (consultable sur le site internet – page d'accueil – résultats aux concours).